

L'ajournement

En ce qui concerne le ministère de la Santé et du Bien-être social: 1. Les résultats d'une étude effectuée par un laboratoire de consultation pour le compte de la Direction générale de la protection de la santé n'indiquent aucun effet néfaste, sur une période de six semaines, chez les ménagères qui font usage d'un nombre important de produits conditionnés sous forme d'aérosols. Ces résultats furent publiés dans le Journal de l'Association médicale du Canada en juillet 1974.

2. Un groupe interministériel spécial d'experts étudie présentement tous les aspects de l'emploi de produits en aérosols contenant des fluorocarbures de type F 11 et F 12. L'industrie a convenu de diminuer de moitié son utilisation de produits de cette nature dans le courant de 1977, et d'ici décembre 1978, les fluorocarbures ne seront plus utilisés du tout comme agents de propulsion dans les produits en aérosols, exception faite des cas spéciaux dans lesquels l'emploi de ces substances est essentiel.

LES INSPECTEURS FÉDÉRAUX DES MINES DE CHARBON

Question n° 2175—**M. Stevens:**

Le 31 décembre a) 1968, b) 1976, combien d'employés fédéraux étaient chargés d'inspecter les mines de charbon?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: a) Néant. b) 3.

En ce qui concerne le ministère du Travail: a) En vertu d'une convention, le ministère des Mines de la Nouvelle-Écosse a effectué des inspections minières pour le compte de Travail Canada. b) Quatre employés du gouvernement fédéral furent chargés d'inspecter les mines de charbon de la Société de développement du Cap Breton. En outre, il y avait un chef-inspecteur, un technicien de laboratoire et deux employés de soutien. Nonobstant la réponse ci-dessus, la plupart des activités minières au Canada relèvent des autorités provinciales.

C.A.-C.—M. GABRIEL BÉLAND

Question n° 2382—**M. Fortin:**

M. Gabriel Béland, devant être directeur général de la C.A.-C. du C.M.C. et de l'Immigration pour la région du Québec, a-t-il confié à de proches collaborateurs qu'il devait se débarrasser du président de la section québécoise du syndicat des travailleurs de la C.A.-C., M. Robert Goyette, parce que c'était un dangeur révolutionnaire?

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non.

LES IMMIGRANTS ANGOLAIS

Question n° 2469—**M. Caccia:**

Combien d'immigrants, dont le dernier ou l'avant-dernier pays de résidence était l'Angola, sont arrivés au Canada depuis 1974?

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Depuis 1974, 1,095 immigrants, dont le pays de dernière résidence permanente était l'Angola, sont arrivés

au Canada. Des statistiques ne sont pas dressées pour l'avant-dernier pays de résidence permanente.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 2481 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

[Texte]

PROVINCE DE QUÉBEC—LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS DE SOCIÉTÉS

Question n° 2481—**M. Gauthier (Roberval):**

1. Depuis le 15 novembre 1976, des sociétés ont-elles déménagé leur siège social du Québec et, dans l'affirmative, a) combien, b) où, c) quels sont leurs (i) raison sociale (ii) actif, d) combien d'employés québécois y travaillaient, e) depuis quand œuvraient-elles au Québec?

2. Depuis cette date, des sociétés sont-elles venues s'installer au Québec et, dans l'affirmative, a) combien, b) quels sont leurs (i) raison sociale (ii) actif, c) combien d'employés y travaillent, d) d'où viennent-elles?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Goodale: Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. l'Orateur: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai presque oublié d'annoncer les questions qui seront soulevées au moment de l'ajournement ce soir. J'informe la Chambre que les questions qui seront débattues à 6 heures conformément au changement d'horaire convenu pour le mois de juin, sont les suivantes: le député de Halton (M. Philbrook)—Les transports—La date de la décision relative au financement des transports urbains; le député de Lambton-Kent (M. Holmes)—Le Nord canadien—Les Territoires du Nord-Ouest—Le rôle du gouvernement local en matière de sensibilisation des autochtones aux questions politiques—La position du gouvernement; le député de Marquette (M. Stewart)—Les transports—L'abandon de certaines voies ferrées recommandé par la Commission Hall—Les possibilités d'appel.